GROWTH TOP

Plans de placement Suisse, plan no 254

Rapport Mensuel, 01.03.2024

But de placement

L'investissement est réalisé à 40% dans des actions et à 60% dans des obligations. La part d'actions, qui investit au moins deux tiers en droits de participation de sociétés ayant leur siège en Suisse, a pour l'objectif la croissance du capital. Par contre, l'objectif de placement de la part obligataire est principalement de préserver le capital et de l'augmenter légèrement en investissant dans des obligations de haute qualité.

Rendement annuel en %

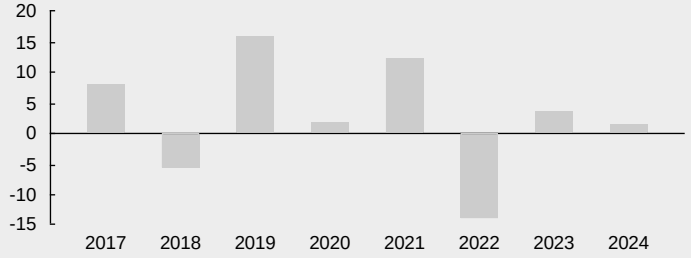

Catégories de placement

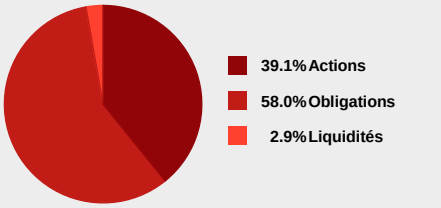

Informations de plan de placement

Numéro du plan	254
Lancement	01.05.2002
Stratégie	GROWTH
Monnaie	CHF
Commission de gestion en moyenne	1.00%
Commission d'émission	2.00%
Total Expense Ratio (TER) en moyenne	1.00%
Service clientèle	+41 58 472 44 44
Page d'accueil	generali.ch

Placements par pays

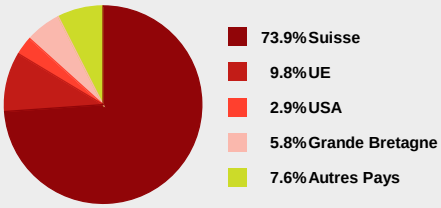

Rendement au 01.03.2024

Depuis le début de l'année	1.7%	**1 an**	4.5%
3 ans	2.1%	**Ø 3 ans**	0.7% p.a.
5 ans	13.1%	**Ø 5 ans**	2.5% p.a.
7 ans	19.3%	**Ø 7 ans**	2.6% p.a.
Depuis le lancement (01.05.2002)	77.3%	**Ø depuis le lancement**	2.7% p.a.

Placements par devises

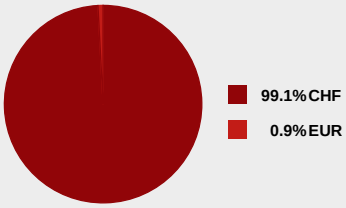

Composition

Nom du fonds	Part	CH-Valor	ISIN	Monnaie	Volume (Mio. CHF)
GENERALI Bond Fund CHF	60%	1875663	CH0018756632	CHF	34.7
GENERALI Equity Fund Switzerland	40%	1155359	CH0011553598	CHF	54.4

Cette feuille d'information ainsi que les chiffres et les explications qu'elle fournit servent uniquement à des fins d'information générale et ne contient aucune recommandation individuelle ni aucun conseil personnel en matière de placement. Nous vous recommandons de vous adresser à votre conseiller afin de déterminer vos besoins et vos attentes en matière de placement et de risques.
Le calcul de la performance est basé sur une assurance liée à des fonds, qui a été financée par une prime unique. Les primes courantes résultent en des chiffres de performance différents, en raison des points d'investissement variables. En outre, les données historiques relatives à la performance ne représentent pas de garantie pour les rendements futurs. La performance future de capital de placement ne peut être déduite de l'évolution enregistrée du cours, c.-à-d. que la valeur de placement peut augmenter, mais aussi diminuer. Les cours employés pour le calcul de la performance correspondent aux valeurs d'inventaire publiées par les directions de fonds au début du mois, plus ou moins les commissions éventuelles.
Generali Assurances de personnes SA n'assume aucune responsabilité (ni expressément ni tacitement) concernant l'exactitude, l'exhaustivité et le caractère actuel des informations et opinions publiées. Seuls font foi les prospectus des différents fonds ainsi que les conditions générales d'assurance.